

SI CIMETIERE DES MOINERIES
07360 SAINT FORTUNAT SUR EYRIEUX
Tél : 04 75 65 23 96

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
9 novembre 2020

Nombre de membres afférents au SI : 6
Nombre de membres en exercice : 6
Nombre de membres présents ou représentés : 6

Le 9 novembre deux mil vingt à 19 h 00, le bureau du Syndicat Intercommunal du Cimetière des Moineries, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à huis clos, à la salle polyvalente des Aymards sous la présidence de Madame Alice Bourry.

Etaient présents : Fabiano Chiarucci – Nathalie Frigola – Jacqueline Mawart – Christophe Thomas

Était représentée : Isabelle Icard a donné procuration à Jacqueline Mawart.

Secrétaire de séance : Mme Jacqueline Mawart

1/ Vente de concessions

Lors d'une réunion de travail en juillet dernier, les membres du SI du cimetière des Moineries ont établi un récapitulatif des concessions qui sont encore disponibles dans le cimetière.

Après vérification, il reste une dizaine de concessions à vendre.

Devant cette constatation, Mme la Présidente propose :

- De limiter à deux la vente de concessions (soit 4 places) par famille,
- De vendre les concessions seulement au moment du décès d'une personne.

Après en avoir délibéré, les membres, à l'unanimité valide la proposition, à savoir :

- Limiter à deux la vente de concessions par famille,
- Vendre la (ou les) concession(s) au moment du décès d'une personne.

2/ Travaux dans l'ancien cimetière

Avant de se projeter sur un agrandissement éventuel du cimetière, un état a été fait sur les concessions qui ont été récupérées par la commune.

Huit emplacements sur la partie basse de l'ancien cimetière peuvent être créés, mais nécessitent des travaux de réhabilitation.

Mme la Présidente propose des réhabiliter ces endroits pour créer de nouveaux emplacements.

Après en avoir délibéré, les membres, à l'unanimité :

- Décide de prévoir les travaux pour créer huit emplacements supplémentaires,
- Mandate la Présidente pour effectuer les devis nécessaires à ces travaux,
- Décide que les travaux ne pourront pas être supérieurs à 10.000 € TTC.

3/ Jardin des souvenirs

Les membres du SI du cimetière des Moineries ont souhaité améliorer le jardin des souvenirs.

Pour ce faire, des travaux d'amélioration seront nécessaires à son évolution.

Après en avoir délibéré, les membres, à l'unanimité :

- Décide de prévoir les travaux pour l'amélioration du jardin des souvenirs,
- Mandate la Présidente pour effectuer les devis nécessaires à ces travaux,
- Décide que les travaux ne pourront pas être supérieurs à 3.000 € TTC.

4/ Projet d'extension du cimetière

Lors d'une réunion de travail en juillet dernier Les membres du SI du cimetière des Moineries ont discuté sur la nécessité d'agrandir le cimetière.

Un travail de fonds a déjà été réalisé pour l'emplacement ainsi qu'un premier contact avec les propriétaires des parcelles sollicitées.

Pour se faire, une étude d'hydrogéologie doit être réalisée afin de vérifier, en amont, la faisabilité de ce nouvel emplacement.

Après en avoir délibéré, les membres, à l'unanimité :

- Valide le projet d'agrandissement du cimetière,
- Valide l'étude hydrogéologique sur les parcelles sollicitées.

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 21h00.